Les achats de chevaux pour l'Armée

La question de M. Marc Doussaud

M. DOUSSAUD a la parole pour adresser une question au ministre de la guerre, qui l'accepte, au sujet des achats de chevaux auxquels procèdent les commissions de remonte.

Il signale un ensemble de faits dont on doit la révélation initiale aux articles publiés dans le « Réveil du Nord » par son rédacteur en chef, M. Maurice Monier, faits desquels il résulte que les commissions de remonte ont acheté à des prix exagérés des chevaux tarés et sans valeur.

Des chevaux refusés par des commissions étrangères au prix de 800 francs ont été achetés par la commission française au prix de 1.500 francs.

M. DRIVET. — Dans la Loire, on a acheté 1.450 francs, un cheval taré qui avait coûté 450 francs à son propriétaire.

M. DOUSSAUD signale des achats de chevaux dans le Lot-et-Garonne, et dans d'autres départements.

Dans celui que représente l'orateur, la commission de remonte refusait invariablement les chevaux. Ils étaient achetés ensuite par des maquignons 4 ou 500 francs et revendus par eux à la remonte dans un département voisin au prix de mille francs et au-dessus. (Exclamations à gauche et sur divers bancs).

M. MAUGER. — Les mêmes faits se sont passés dans mon département.

M. DOUSSAUD rappelle que M. Treignier avait signalé au ministre de la guerre les achats faits par des commissions étrangères. Ces commissions achètent un peu partout les meilleurs chevaux au seul profit des maquignons. De nombreux wagons de chevaux sont expédiés de Bretagne en Allemagne et en Suisse. Il faut croire aussi à la majoration des prix dont on a parlé.

Une rondelle de caoutchouc qui se vend 6 fr. 88 est achetée par le génie 44 francs. (Exclamations sur divers bancs à gauche et à l'extrême-gauche).

A Verdun, on a payé 7.000 francs l'hectare des terres qui valent 400 francs. (Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs).

Véritablement, dit l'orateur, de deux choses l'une : ou la situation est grave, et je le pense, car je ne ferais pas à M. le Président du Conseil l'injure de le tenir pour un misérable (exclamations)... Je ne le crois pas.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. — Ni moi non plus. (On rit).

M. DOUSSAUD. — En effet, pour demander à un pays l'effort d'une loi comme celle de trois ans, l'effort des dépenses qu'elle va entraîner, pour demander au commerce, à l'industrie, à l'agriculture des sacrifices aussi lourds, il faut que l'heure soit grave, et si elle l'est, reprenons donc, mais tout entière, la mentalité de 1789 et de 1793 et portons le fer rouge dans la plaie. (Vifs applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs).

Vous êtes un chef, M. le Ministre de la guerre. Faites votre devoir, et alors ce sera la gauche qui votera la loi de trois ans si elle est nécessaire. Comme nos pères de 1789, nous voulons être libres dans une Europe réactionnaire; nous voulons que la République soit forte pour tenir tête à la réaction; nous en avons assez d'être derrière des autocrates et des césars. (Applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche).

Déclarations du Ministre de la Guerre

M. ETIENNE, ministre de la guerre, déclare qu'il avait été saisi par plusieurs collègues des plaintes qui s'étaient élevées sur divers points au sujet des chevaux. Il a immédiatement donné des instructions pour que les commissions d'achat se mettent en rapport avec les éleveurs et leur annoncent que les prix d'achat seraient relativement élevés.

Des fautes graves ayant encore été signalées, de nouvelles instructions plus énergiques ont été adressées aux commandants de dépôt.

Le ministre en donne lecture.

Le 21 juin, quatre jours après, une nouvelle circulaire est adressée aux préfets en vue d'écarter autant que possible les courtiers et de pousser les éleveurs à présenter eux-mêmes leurs chevaux aux comités d'achat.

A la même date a été rédigée une note de service sur la nécessité de ne payer les animaux qu'à leur valeur marchande et d'attirer la clientèle des propriétaires par tous les moyens possibles. (Très bien.)

Les Colonels enquêteurs

Dix colonels ont été désignés pour aller dans les corps examiner la qualité et la valeur des chevaux achetés.

Le ministre donne lecture des rapports qu'il a reçus des colonels.

Le colonel qui a examiné les 56 chevaux livrés au 3e régiment de dragons à Nantes écrit que les achats peuvent être considérés comme satisfaisants.

M. LENOIR demande à transformer la question en interpellation.

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE donne ensuite lecture des appréciations favorables qui lui ont été adressées au sujet des chevaux versés à Tarbes, à Vannes et à Auch. Il résulte de l'ensemble des renseignements qui lui sont parvenus que les achats paraissent avoir été faits dans des conditions convenables.

Le ministre ne prétend pas que quelques erreurs ou quelques fautes n'aient pas été commises.

On a acheté jusqu'à 3,915 chevaux, dont 3.700 de 7 à 12 ans. On n'a acheté que 215 chevaux au-dessus de 12 ans.

A l'heure actuelle, le prix des chevaux de 3 à 4 ans a été fixé à 1.075 francs. Ces chevaux sont gardés deux ans au dressage ; la dépense pour ces deux ans est de 1,080 francs.

Le Parlement a autorisé l'achat à 1675 fr. pour payer la différence d'âge.

Les 3,915 chevaux ont été achetés au prix moyen de 1440 francs.

Le drainage des chevaux par l'étranger

L'orateur ajoute qu'à diverses reprises il a prié son collègue de l'agriculture de prendre des mesures pour empêcher le drainage des chevaux par l'étranger.

Des statistiques de la douane, il résulte que nous avons exporté moins de chevaux pendant les cinq premiers mois de 1913 que pendant les mois correspondants de 1912. L'Allemagne, qui avait importé 3,151 chevaux en 1911, en a importé 3.103 en 1912 et 2,918 en 1913.

L'orateur dit que les officiers ont pour instruction de s'aboucher le plus possible avec les éleveurs et d'éviter les courtiers.

Les surenchères spontanées

On a fait grief à l'administration de la guerre de ne tenir aucun compte des vétérinaires. Les vétérinaires font partie de la commission d'achat et ont voix délibérative.

Si des surenchères ont été spontanément proposées par des officiers, elles seront sévèrement réprimées.

Il a pu arriver que des relèvements de prix aient été offerts à des éleveurs qui n'avaient pas conscience de la valeur de leur cheval ; même ces faits-là ne seront pas tolérés.

Il faut qu'on rentre dans une règle absolue, immuable.

L'orateur demande à la Chambre de laisser accomplir leur mission aux officiers, en qui il a confiance. (Applaudissements).

L'incident est clos.

Le président fait connaître qu'il a été saisi par MM. LENOIR et SOUSSIAL de deux demandes de transformation de la question et interpellation.

Un engagement d'honneur

DE M. BARTHOU

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL déclare s'en rapporter à la décision de la Chambre.

Il indique que le ministre de la guerre a ouvert une enquête actuellement en cours sur les achats auxquels il a été procédé. S'il s'est produit des faits comme ceux qui ont été affirmés, des sanctions s'imposent.

On a allégué que souvent des sujets représentés au service de remonte ou refusés par lui étaient ensuite représentés et acceptés.

S'il est démontré que des erreurs ont été commises, le gouvernement en tirera la conséquence que ces erreurs témoignent d'une incompétence qui ne saurait être tolérée. (Applaudissements).

L'orateur prend l'engagement d'honneur que les faits étant vérifiés recevront la sanction qu'ils appellent.

Dans ces conditions il demande à la Chambre si elle ne croit pas devoir attendre les résultats de l'enquête ouverte par le ministre de la guerre.

Le gouvernement vérifiera tous les faits qui lui seront signalés par les membres de la Chambre, mais, actuellement, une interpellation ne peut avoir d'effet utile.

M. LENOIR dit qu'en demandant la transformation en interpellation de la question de M. Doussaud, il avait l'intention de demander à la Chambre de se prononcer sur les faits portés à la tribune et que le gouvernement connaissait.

M. le Président du Conseil a parlé d'une enquête. Il est regrettable que cette enquête n'ait pas été confiée à des contrôleurs de l'armée. (Mouvements divers).

M. le Ministre de l'Intérieur avait promis lui aussi, de procéder à une enquête sur l'origine de certains documents faux. On ne parle plus, aujourd'hui, de cette enquête. (Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche).

Pour se couvrir contre les abus signalés dans les achats et dans les commandes, c'est le Gouvernement qui devrait demander une commission d'enquête. (Applaudissements sur les mêmes bancs).

L'orateur n'insiste pas ; il a confiance dans la promesse du président du conseil. A lui de justifier cette confiance. (Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche).

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL dit qu'il examinera s'il y a lieu de nommer des contrôleurs de l'armée pour faire partie de la commission d'enquête.

Je promets, dit-il, que le rapport de l'enquête sera publié à l'« Officiel ». (Applaudissements).

M. LENOIR dit qu'il prend acte de cette promesse.

M. LE PRESIDENT. — Les interpellations sont retirées. L'incident est clos.

Demain jeudi à 9 heures, première séance publique.

La séance est levée à 7 h. 45.

Séance du matin

La défense de l'école laïque

Paris, 25 juin. — La séance est ouverte à 9 h. 15, sous la présidence de M. Dron, vice-président.

La Chambre reprend la discussion des projets de loi sur la défense de l'école laïque.

M. Jean LEROLLE rappelle que M. Lessoye, rapporteur, a combattu son contre-projet relatif à la création des conseils de l'école.

M. Dessoye, continue l'orateur, a ajouté qu'il lui paraissait dangereux de recourir à l'élection pour les membres du conseil de l'école.

Mais ce n'est pas l'opinion de tous les membres de la commission. Plusieurs se sont prononcés pour l'élection.

L'orateur demande à la Chambre d'adopter son amendement.

M. DANIELOU rappelle les divers projets présentés par le gouvernement pour la défense de l'école laïque.

BEDOUCE. — Mais c'est la discussion générale qui recommence.

M. DANIELOU défend le principe de la neutralité de l'école et se plaint de certains excès commis par par les instituteurs.

BAFFIN-DUGENS. — Et vos instituts libres, et vos anciens religieux n'en ont jamais commis ? Vous faites de l'histoire à la manière du P. Lorquet.

M. DE GAILHARD BANCEL. — Vous savez certainement jamais lire le P. Lorquet qui n'a jamais cessé les sottises qu'on lui dit.

M. DANIELOU donne lecture d'un article violent d'un écrivain catholique contre l'école laïque.

L'orateur recherche ensuite aux radicaux et aux socialistes de vouloir se servir des instituteurs pour leur propagande électorale.

M. DE GAILHARD BANCEL. — Il devrait pas leur permettre d'être secrétaires de mairie.

LAMENDIN. — Vous ne protestiez point quand ils étaient bedeaux ou chantres de l'église. (Applaudissements à gauche).

M. DANIELOU continue et, au milieu du bruit et des colloques entre députés, il donne lecture d'un ordre du jour voté par les instituteurs syndiqués et mettant le Parlement en garde contre les inconvénients qui résulteraient au point de vue de l'instruction du service de trois ans. (Applaud. à l'extrême-gauche).

L'orateur termine en défendant à la fois les conseils de l'école et les commissions scolaires, seuls organismes capables de conjurer les conflits qui pourront surgir entre les maîtres et les parents des élèves.

M. DESSOYE COMBAT LE CONTRE-PROJET

M. DESSOYE combat le contre-projet, en faisant observer que le gouvernement catholique belge vient de déposer un projet de loi se rapprochant, dans ses lignes générales, de celui de la commission.

M. BONNEFOUS fait observer que M. Aynard, qui devait prendre la parole sur les Conseils de l'école, a été pris d'une disposition subite et a dû quitter la salle des séances.

En son absence, il demande au président de la commission de l'enseignement s'il est resté fidèle aux opinions qu'il a soutenues autrefois.

M. FERDINAND BUISSON répond qu'il a toujours soutenu que le Conseil de l'école devait être un rouage indispensable du régime scolaire.

Il estime que c'est dans le même texte de loi qu'il faudrait réprimer et secourir.

Si la Chambre annonçait son intention de s'en tenir à une loi purement répressive, elle ferait une mauvaise action.

Il votera la loi, parce qu'il est convaincu qu'il y a un intérêt vital à réaliser l'obligation et la fréquentation scolaires.

La grave difficulté ne vient pas de la mauvaise volonté ou des manœuvres politiques. Le mal vient des causes économiques et sociales auxquelles le Parlement doit s'attaquer. (Applaud.)

Il ne sépare pas la loi sur la caisse des écoles de la loi sur l'obligation scolaire. (Applaud.)

Il termine en demandant à M. Lerolle de vouloir bien renoncer à son contre-projet comme amendement au projet sur la caisse des écoles. Il se déclarerait prêt à demander la jonction des deux projets.

Le décès de M. Aynard

LA SEANCE EST LEVEE EN SIGNE DE DEUIL

LE PRESIDENT annonce à la Chambre le décès de M. Aynard et exprime les regrets de l'assemblée. (Vive émotion).

Il lui demande de lever la séance en signe de deuil.

M. DESSOYE s'associe, au nom de la commission de l'enseignement, dont M. Aynard faisait partie, aux paroles de regret du président de la Chambre.

M. BARTHOU, président du Conseil. — Le gouvernement s'associe également aux paroles de regret qui viennent d'être prononcées par le président de la Chambre et rend hommage au caractère de M. Aynard.

M. BONNEFOUS. — M. Aynard est mort en faisant son devoir jusqu'au bout, puisque c'est à la Chambre même que la mort l'a frappé.

M. THALAMAS demande la parole.

LE PRESIDENT. — La séance est levée.

Il est 11 h. 20.

A 2 h. 30, séance pour la continuation de la discussion de la loi de trois ans.

Le Voyage de M. Poincaré EN ANGLETERRE

La deuxième journée

L'enthousiasme anglais

Notre ami et collaborateur Emile Lesueur nous adresse de Londres les notes suivantes, à propos du voyage de M. Poincaré :

Londres, 24 juin.

Londres, que de la pluie ! Londres depuis les jours sombres de Bachoda, vient de faire un accueil enthousiaste au Président de la République.

Ce qui caractérise en effet les démonstrations auxquelles nous venons d'assister, ce qui indéniablement, toutes les classes sociales ont voulu y participer, l'ouvrier anglais, toujours jaloux de son repos hebdomadaire, à consacré plusieurs heures, dimanche, à poser des tentures, à monter des peaux et oriflammes, à installer des corbeilles de fleurs, les acclamations qui accueillaient, tantôt, le Président montant indistinctement des places et des rues où le peuple est massé et des balcons des cercles aristocratiques que ne fréquente que la gentry.

Gentlemen et lordes semblent oublier, pour quelques heures, leurs querelles et leurs rapidities de compression pour ne songer qu'à célébrer les bienfaits de l'Entente Cordiale.

La presse européenne se reflet de l'opinion publique. La « Pall Mall Gazette » estime que la décoration de Londres n'a jamais vu un pareil éclat. L'« Evening Standard » souligne l'importance de cette visite et publie de longues notes biographiques sur les hôtes français ; la « Westminster Gazette » se réjouit de voir l'Entente Cordiale plus vivace que jamais ; le « Times » salue en M. Poincaré un Lorrain au caractère pondéré, généreux et ferme, quelque chose comme un « Ecossais de France » ; enfin, « The Evening News » déborde d'enthousiasme ; ses rédacteurs fréquentent plus que le quartier français, notamment plus que du tabac français et disent : « Vive the French administration ! Vivent the contributions indirectes ! Vive the ordinary scaferlati an honest tobacco ! » Oh ! Prestige de notre administration vue de l'autre côté du détroit et jugée par les Anglais ! Le journal perait, ce soir, sur papier tricolore.

Nos couleurs flottent également sur toutes les rues qui ont reçu de magnifiques décorations ; à chaque pas, l'on rencontre d'immenses banderolles portant des inscriptions de ce genre : « Vive l'Entente Cordiale ! », « Vive la France ! », « Tuons-nous ! », et aussi : « Vive le Président-Académicien ! » Les cloches apportent la bienvenue, là, c'est un aéroplane ou un dirigeable monstre qui rappelle la terre de France ; partout des attentions délicates, partout les marques d'une chaleureuse sympathie.

Si ces faits sont connus, il nous reste cependant à porter un jugement sur ce voyage, exprimer la pensée anglaise sur ses conséquences et sa portée, voilà, certes, une tâche difficile et complexe ; n'a-t-on pas tout dit ? Les peuples les plus réservés, les foules, même les moins sujettes à l'enthousiasme, ont un mode d'expression à la fois concis et simple : ce que la diplomatie concerte avec tant de prudence et de sagesse, avec des circonlocutions et des détours, les masses populaires l'expriment dans un cri, dans un geste, dans l'émotion vibrante d'une acclamation : ce sont là autant d'indications précieuses pour les gouvernements qui, s'ils doivent guider l'opinion publique, ne peuvent pas, à certains moments, négliger les manifestations ; ce les vivats que la population de Londres, derrière laquelle est l'Angleterre tout entière, a adressés au chef de l'Etat français ont cette signification incontestable que le peuple donne sa sanction unanime à l'Entente Cordiale.

La visite présidentielle a-t-elle pour unique but de faire constater, une fois de plus, la solidité de nos relations ? On ne le pense pas. La présence de M. Stéphen Pichon est hautement commentée que ce ministre jouit, en Angleterre, d'une grande autorité ; la situation extérieure, assez troublée en ce moment, a pu faire l'objet d'un échange de vues entre nos dirigeants ; les relations commerciales, sans doute développées et améliorées, ont fait un banquet de la Cité mercredi dernier, que l'équilibre des forces navales de la Manche et de la Méditerranée et la création d'une formidable station de sous-marins stratégique semblent sans doute envisagées. Mais qu'il en soit, reconnaissons que l'Entente Cordiale a établi d'utiles relations économiques entre l'Angleterre et la France, et qu'elle a puissamment contribué au maintien de la paix en Europe. Voilà pourquoi nous nous sommes réjouis en la voyant devenir plus profonde que jamais.

Emile LESUEUR

Les réceptions de la matinée

Londres, 25 juin. — Il a plu toute la nuit. Ce matin, le vent a balayé les rues, le ciel reste couvert, mais vers 11 heures quelques rayons de soleil viennent dorer les devantures des boutiques qu'on lavées à grande eau.

Dames et gentlemen ont leur boutonnière fleurie. C'est aujourd'hui « Alexandra Day », l'anniversaire de l'arrivée en Angleterre de la reine Alexandra. Plus de dix mille dames et demoiselles de la meilleure société londonnienne, munies d'une petite corbeille pleine de fleurs, offrent à tout venant, contre son obole, une petite rose sauvage anglaise, symbole de charité. Le produit de la vente est destiné à diverses œuvres philanthropiques.

Le président de la République s'est levé ce matin de très bonne heure et a pris son petit déjeuner au palais de Saint-James.

A L'HOPITAL FRANCAIS

A 8 h. 45, M. Poincaré quitte le palais de Saint-James pour se rendre à l'Hôpital français, où il arrive à 9 heures. MM. Pichon et Paul Cambon l'accompagnent.

Le président passe en revue le personnel. A [illegible] il est reçu par M. Lafontaine, directeur, entouré des médecins du [illegible] français. Le directeur donne lecture d'une adresse de Lord Verulam à laquelle répond M. Poincaré.

Le président de la République [illegible] M. N. [illegible] Chirurgien [illegible] Anglais. [illegible] 10 h. 15.

A L'INSTITUT FRANCAIS

Le président [illegible] de Londres en bordure de Hyde Park.

Cet établissement ou les cours seront complètement organisés dès le mois d'octobre prochain fut créé il y a quelques mois par l'Université de Lille qui en a confié la direction à M. Albert Schatz, professeur de droit à la Faculté de Lille.

A son arrivée, M. Poincaré est reçu par M. Georges Asquith, président du conseil d'administration de l'Institut. Il rappelle [illegible] M. Vieille [illegible] construite sur des [illegible] à permettre la collaboration de la jeunesse de l'Université et des arts français.

M. Albert Schatz [illegible] M. Poincaré [illegible]

[illegible] président remercie [illegible] M. Poincaré devant une double [illegible] Angleterre et [illegible] Les deux [illegible] Poincaré.

AU « HOME » DES INSTITUTRICES

[illegible] Poincaré [illegible] Angleterre [illegible] Poincaré [illegible] Entente [illegible] Le président [illegible] le but de cette institution, qui est de donner aux jeunes institutrices un instant d'oubli [illegible] placées. L'illusion d'une maison familiale.

Le président répond et rend hommage au zèle des institutrices françaises à Londres qui sont, dit-il, les meilleures ouvrières du développement de l'influence française.

En quittant le Home des Institutrices, M. Poincaré rentre au palais de Saint-James.

La réception du Corps diplomatique

Londres, 25 juin. — A 11 heures 30, dans le grand salon du palais de Saint-James, a lieu la réception du corps diplomatique.

Tous les ambassadeurs, ministres, chargés d'affaires et [illegible] forment le cercle lorsque le Président entre.

M. Poincaré passe successivement devant chaque représentant des Puissances qui lui sont présentés par M. Snall, grand-maître des cérémonies. La réception commence par l'ambassadeur de Russie.

Le Président de la République a un mot aimable pour chacun des membres du corps diplomatique.

La réception se termine vers midi.

La réception au Guildhall

[illegible] rendre au Palais de Saint-James au Guildhall, dans la Cité où un déjeuner est offert à M. Poincaré par le lord-maire. Le Président et sa suite doivent passer par les principales artères de la capitale : Cockspur, Pall-Mall, Piccadilly, Regent-street, Oxford-street, Holborn Viaduct, Newgate-street, Cheapside, King-Street, Guildhal Yard. Les troupes forment la haie sur le passage du cortège ; sept bataillons de l'infanterie rendent les honneurs le long des parcours, des détachements de cavalerie bordent les rues transversales. Cinq musiques militaires sont échelonnées sur le parcours.

Bien que le temps se soit de nouveau assombri et que la pluie menace, la foule est de plus en plus compacte sur les points de jonction des grandes artères, et principalement sur le parcours de la gare de Victoria au Palais de St-James.

Le pavoisement est superbe et le cortège présidentiel défile sous un véritable ciel de drapeaux et de tentures. Un grand nombre de maisons particulières ont pavoisé leurs façades et à chaque endroit on peut lire des adresses de bienvenue : « Vellcome ! Vive Poincaré ! Vive le Président ! La Marseille embrasse les deux nations ! Les Italiens ont leur lendemain ! », etc...

Le Cortège

Londres, 25 juin. — Vers midi dix, le duc de Connaught et plusieurs membres de la famille royale se rendent au Guildhall, en voiture.

A midi quarante, le Président, accompagné de MM. Stéphen Pichon et Paul Cambon, quitte le palais de Saint-James.

Le landau présidentiel, traîné par quatre chevaux, avec piqueur et laquais, est escorté par des piétons de gardes du corps à cheval. A droite et à gauche chevauchent des hussards. Les personnages de la suite du président ont pris place dans d'autres landaus à deux chevaux.

Sur le parcours, des musiques militaires jouent « La Marseillaise » et le « God save the King ».

Lorsque le cortège se met en marche, la pluie tombe. La foule, qui sait gré à M. Poincaré de braver, malgré le mauvais temps, un landau découvert, lui fait une frénétique ovation.

A l'angle d'Oxford Street et de Tottenham Court Road, le cortège s'arrête et les maires des boroughs de Holborne et de St-Marylebone présentent des adresses au président qui répond très aimablement.

Après les pourparlers de M. Poincaré, le cortège se remet en marche. A ce moment, le soleil se montre timidement.

[illegible] le lord Maire, sir Dawson, portant la pélerine d'hermine, [illegible] Mayoress, arrivent au Guildhall, en carrosse de gala.

Ils se rendent à la bibliothèque, où la réception doit avoir lieu.

Le Déjeuner

Les [illegible] continuent à affluer dans de [illegible] pittoresques.

A [illegible] Hôtel de Ville, des fanfares de trompettes annoncent l'arrivée de M. Poincaré. Les musiques jouent aussitôt la « Marseillaise » et toute l'assistance écoute debout.

Le lord Maire est placé sous un dais doré ; il est en robe de toutes les dignitaires et des membres du comité spécial de réception.

M. Poincaré prend place sur un siège de velours pourpre de velours pourpre, puis le « recorder » lit une adresse de bienvenue à laquelle M. Poincaré répond par un discours.

Le lord Maire remet ensuite à M. Poincaré un [illegible] cadeau.

Puis le banquet de 850 couverts est servi.

La salle du banquet, luxueusement décorée de tentures, de tapisseries, de fleurs et de plantes vertes, est ornée de faisceaux de drapeaux aux couleurs françaises et anglaises.

La table des invités forme un angle droit avec la table d'honneur.

Parmi les personnages qui assistent au banquet : le duc de Connaught, M. Stephen Pichon, M. Paul Cambon, les ministres anglais, les principaux leaders du Parlement, etc...

Toast du Lord Maire

Le lord-maire porte d'abord respectueusement la santé du roi et de la reine. Puis il s'exprime ainsi :

Altesses royales et sérénissimes,
Excellences, my lords, mesdames et messieurs,

Ce m'est aujourd'hui un grand honneur de proposer, au nom du conseil et des citoyens de Londres, la santé de M. Poincaré, président de la République française, notre éminent visiteur et hôte en cette solennelle circonstance.

J'ai la conviction que ce toast recueillera votre plus chaude approbation, car nous nous proposons ici, non seulement d'assurer le président de notre profond respect pour sa personne, mais encore de témoigner ainsi, très sincèrement et très cordialement, les sentiments de bonne amitié dont nous sommes animés à l'égard de cette grande et glorieuse nation dont il est le pouvoir exécutif.

Rappelons-nous que c'est la troisième fois en dix ans que la ville de Londres a la grande satisfaction de recevoir dans cet antique [illegible] qui [illegible] de sa longue histoire a été témoin de [illegible] d'une portée dépassant nos frontières le président de la République avec un [illegible] tel visiteur. La plupart d'entre nous se souviennent des visites des deux éminents prédécesseurs du président, de l'enthousiasme que leurs visites ont provoqué et de l'échange de sentiments fraternels qui les a caractérisées.

[illegible] Poincaré nous [illegible] une bienvenue également cordiale, car nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est donnée, si peu de temps après son accession à la haute charge qu'il occupe [illegible] nos plus respectueuses félicitations à celui qui est devenu le premier citoyen de la République, après une campagne

Par économie achetez le

PETROLE FIDES

il donne plus de lumière que tout autre

FEUILLETON DU 26 JUIN. — N. 100

LA BLONDE AIMÉE

par Léon SAZIE

TROISIÈME PARTIE

Les deux chéries

... On regardait avec anxiété ce tableau touchant... et on se demandait ce qui maintenant, non seulement pour Lily, mais aussi pour sa mère, allait résulter de cette scène émotionnante.

Le Joë... lui... rouchonnait dans son gosier serré par l'émotion, de bon gros jurons de mécontentement, et, du revers de sa bonne main, essuyait les larmes énormes qui roulaient de ses yeux.

Sir Marcus interrogeait le docteur avec Mme de Freneuse, Mistress Godfermann, en bonne âme, tout simplement, peureuse...

Et, comme il se doutait de l'angoisse qui étreignait chacun, il s'écria n'y tenant plus :

— Eh bien ! il vaut mieux qu'il en soit ainsi !.. Le bonheur énorme, brusque, imprévu, le bonheur, quel qu'il soit, n'a jamais fait que du bien !...

... Hélas ! il sembla que, cette fois, Joë se trompait.

Lily était trop faible pour supporter cette secousse.

Après une heure de lucidité, de bien-être général, dans laquelle elle put goûter amplement, entièrement ce bonheur si longtemps attendu de revoir sa mère... tout à coup, dans les bras mêmes de Dora, qui ne pouvait satisfaire sa soif de caresses, elle eut une défaillance, et, tout en souriant, en disant ce mot qu'elle prononçait si tendrement : « Maman !... » elle perdit connaissance et demeura inerte.

Affolée, Dora, la posant sur les oreillers, s'écria :

— Morte !... Lily est morte !...

Il y eut un moment de stupeur...

On crut, en effet, que l'âme si fragile de la Méeange s'était envolée.

Et Joë lui-même, confiant en l'avenir, croyant fermement que Dieu marchait avec lui, se trouva décontenancé, accablé... anéanti devant ce corps raide et presque froid déjà de Lily.

Le docteur, cependant, s'était vivement approché de la malade :

— Éloignez la mère ! commanda-t-il vivement.

Il y eut une scène déchirante... atroce... quand sir Marcus et Joë voulurent entraîner Dora.

Elle se débattait, poussait des cris terribles, mordait même ses amis, qui arrivaient avec peine à la maîtriser.

— Je veux mon enfant ! disait-elle. Je veux mon enfant !... Ma Lily est morte !... Méchants !... Misérables !... Vous m'avez fait venir pour voir mourir mon enfant !... Je veux mourir aussi ! Je veux me tuer !...

Et la crainte qui planait sur eux étreignit ces hommes... Ils crurent, à ce moment, que Dora, cette fois, après cette effroyable secousse, était devenue réellement folle.

Elle se débattait, roulait à terre, écumait, et, les vêtements en lambeaux, les cheveux épars, elle appelait sa fille, voulait se tuer.

Sir Marcus, Joë, Cock-Paw... deux cowboys ne parvenaient qu'à peine à la maintenir, à l'empêcher de se briser la tête sur le parquet ou contre les meubles.

Elle semblait en proie à un accès de folie furieuse et Joë, avec terreur, se souvenait du spectacle effroyable. Le cauchemar vivant qu'il avait subi là-bas dans la maison du docteur Blumenthal, dans l'hospice-tombeau, d'où jamais les malades ne sortaient vivants.

Les malheureuses qui, en troupeau effroyable, étaient passées hurlantes, en loques, en fureur, devant lui, dans le couloir, Dora les lui rappelait.

Mais l'aide du docteur arriva enfin, laissant pour un moment son maître seul auprès de Lily.

Il tenait un tampon d'ouate imbibé de chloroforme dans la main et il l'appliqua fortement sur le nez et la bouche de la malheureuse femme.

Dora se débattit encore quelques secondes, puis elle demeura inerte, vaincue enfin par le puissant narcotique.

Alors, Rose Pinson, toujours dévouée, les femmes de chambre de Lily, la déshabillèrent et la mirent au lit dans la chambre qui lui était réservée à la villa.

... Quand elle revint à elle, le lendemain, plus calme, alourdie, encore incapable de faire un mouvement dans cette sorte de torpeur qui suit les sommeils forcés, on put répondant aux premières paroles qu'elle prononça, lui faire entendre que Lily n'était pas morte...

Non, Lily n'était pas morte encore, mais était-elle bien vivante ?

Certes, elle vivait, si vivre est seulement respirer.

Mais elle respirait si peu, si peu, que son souffle ternissait à peine le miroir placé devant sa bouche, et le docteur anxieux ne sentait presque plus le battement de son pouls.

A tout instant, il s'attendait à voir s'éteindre tout à fait ce souffle si léger et cesser ces pulsations imperceptibles déjà.

A la villa, c'était une désolation générale. On pleurait...

Pour tous, Lily se mourait, et elle allait [illegible] sans secousse trépasser doucement !...

— La Mésange, se disaient les cowboys, désolés, va s'en aller comme un petit oiseau...

Ils se tenaient dans les couloirs, assis en bas sur les marches du perron, attendant qu'on leur annonce la fatale nouvelle, inévitable à présent, pour se laisser aller tout fort à leur douleur et soulager par des cris, le gros sanglots, leur cœur gonflé à éclater.

Joë lui, allait, venait... furieux.

Il pleurait, mais ne cessait de rager, de grommeler.

Et lui seul, dans ce désarroi, ne voulait pas désespérer.

Il ne pouvait cacher ses larmes, mais il entrait en colère contre ceux qu'il voyait pleurer, parce que lui, il prétendait que ses larmes étaient provoquées par une surexcitation nerveuse intense, tandis que les pleurs des autres étaient des manifestations de deuil...

— Vous n'avez pas le droit — disait-il aux cowboys — de pleurer pour le deuil... C'est faire insulte à Dieu, que de douter de la miséricorde pour cette ange.

Depuis plusieurs nuits, il veillait, ne prenant ainsi d'ailleurs que presque tout le monde, qu'une ou deux heures de repos, et il rageait de plus en plus.

— S'il fallait donner mon sang pour sauver cette enfant, disait-il, je le verserais avec plaisir, tout de suite.

Mais j'aimerais surtout pouvoir lutter contre quelque chose de colossal, contre quelqu'un de terrible... avoir en face de moi un adversaire qu'on pourrait combattre, étreindre, mordre, étrangler.

Et, tendant le poing, il ajoutait :

— Et ce qui me met hors de moi, c'est que tous là... nous, qui sommes des hommes de lutte, de force, nous battons contre un ennemi insaisissable.

Nos poings, nos biceps, notre ardeur, nos revolvers, tout notre être, enfin, que nous voudrions employer, dépenser, ne peuvent rien, et feraient mains d'effet qu'une petite pilule ou une cuillère de potion... C'est épouvantable.

Mais il reprenait après cet éclat :

— Cependant, bien que cette façon de combattre ne soit pas bien la nôtre... nous serons vainqueurs...

Et je défends... entendez-vous, je défends à quiconque de douter de notre triomphe !

Comme il sortait un soir de la chambre de Lily avec sir Marcus et que celui-ci ayant vu le docteur secouer encore la tête, était plus désolé que précédemment Joë, n'y tenant plus, entraîna le manager et les cowboys, Mme de Freneuse et même cette malheureuse Dora, au fond du jardin...

De là, on ne pourrait l'entendre crier et il avait besoin de crier, de tempêter, de hurler...

Il ne s'en priva point. Il lui fallait cette diversion, lever la soupape d'échappement, sans quoi il allait faire explosion, comme une chaudière trop généreusement chauffée.

Et il eut à son discours vibrant et accentué de gestes violents, de formidables coups de poings, une péroraison typique.

— Ah ça, — hurla-t-il, — vous pensez alors que ça peut finir comme ça, par la mort de Lily...

Vous pensez que pendant des années, nous avons couru après Lily... après sa mère, pour rien.

Vous pensez que nous avons retrouvé, reconnu enfin Lily, qui m'a échappé deux fois des mains, une fois dans la rue des Prouvaires, chez le commissaire, l'autre en Amérique, au Gigantic Circus, chez moi, à Cow-City... pour rien.

Vous pensez que nous avons délivré et conquis Dora, sa mère, pour rien !

Vous pensez que nous avons établi l'innocence de Raoul de Freneuse pour rien.

Toutes nos combinaisons seront alors, selon vous, déjouées... et après tant de souffrances supportées de toutes parts, celle qui est pour ainsi dire le nœud, la base de notre bonheur, celle sur qui repose et la vengeance et la récompense, à l'heure tant attendue, va s'échapper encore, et pour toujours, de nos mains impuissantes !

Les coquins triompheraient quand même ! Et même punis goûteraient cette joie, cette allégresse de nous savoir plus frappés qu'eux-mêmes !...

Non ! non, mille fois non. Ce n'est pas possible !

La mort de Lily rentre dans la catégorie des événements que le ciel ne peut permettre.

Il y a une justice là-haut, elle se manifestera tôt ou tard, mais elle ne s'affirme jamais par le deuil de ceux qui sont innocents, par l'accablement des victimes.

Non ! nous avons fait un plan de bonheur. Il sera exécuté de point en point. C'est moi qui vous le dit.

Nous nous sommes vus déjà tout aussi dispersés, et nous avons salué la victoire... Mais considérez les faits... Nous cherchions Lily, nous l'avons ; nous cherchions Dora, la voici ; là-bas, Rose est auprès de son Michel, qui sera bientôt son époux ; Raoul revient en France, innocent, glorieux... et vous admettez que Lily puisse être frappée !... que Lily puisse mourir.

(A suivre).